

Groupe d'Échange et de Soutien en matière d'Intégration au niveau Local (GRESIL)

Les conclusions du GRESIL du 3 juillet 2019

5

Clés pour impliquer les acteurs locaux
dans une stratégie d'intégration locale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

► Nous sommes tous acteurs !

Dans le souci de soutenir au mieux les communes dans leurs activités d'intégration, le Syndicat des villes et des communes luxembourgeoises (SYVICOL), le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et l'Agence Interculturelle de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI) ont initié le Groupe d'Echange et de Soutien en matière d'Intégration au niveau Local (GRESIL). Ce réseau d'acteurs locaux (élus, chargés à l'intégration, membres des CCCI etc.) se réunit deux fois par an.

La principale mission du GRESIL consiste à proposer aux communes une plateforme de rassemblement, d'échange, de création de synergies, d'information, de formation et de soutien autour des thèmes de l'intégration au niveau local.



Les informations, réflexions, idées et bonnes pratiques recueillies dans ce cahier sont le fruit d'un travail de réflexion collectif d'une centaine de délégués locaux réunis lors de la 3^e journée de réflexion du GRESIL sur le thème **«Quels acteurs pour votre stratégie d'intégration locale ?»**.

La responsabilité d'une intégration réussie incombe tant à la communauté locale qu'à chacun individuellement. Processus à double sens, l'intégration présuppose qu'il y ait échange entre tous les résidents et notamment entre les nouveaux arrivants et la société d'accueil. Cet échange ne se fait pas de façon automatique, mais à travers le développement d'une stratégie d'intégration locale qui permet de gérer la diversité de façon systématique et constructive dans une perspective à long terme. L'intégration doit être facilitée grâce au développement d'une attitude de confiance, d'ouverture et d'intérêt entre tous les résidents d'une commune.

La 3^e édition du GRESIL a permis de mener une réflexion sur les acteurs-clés, leurs potentiels et leurs limites pour contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie locale du vivre ensemble.




Percevoir les différents acteurs à différents niveaux

- Repérez les acteurs en abordant la thématique de l'intégration dans un cadre politique, structurel et individuel.
- Convincez les élus du bien-fondé d'une stratégie du vivre ensemble pour la commune et veillez à ce que la volonté politique du collège échevinal soit affirmée.
- Recourez au PCI soit au niveau de votre commune, soit en collaboration avec d'autres communes (p.ex. au niveau régional, au niveau d'un syndicat intercommunal etc.).

A ne pas oublier !

- Responsabilisez toutes les commissions consultatives et stimulez un échange intense entre la CCCI et les autres commissions.
- Intégrez un maximum de citoyens (luxembourgeois et non-luxembourgeois, jeunes et âgés, hommes et femmes etc.) à vos démarches : sondages, événements grand-public, questionnements de focus groups (p.ex. écoles, parents, associations etc.) dans l'élaboration du PCI.
- Prévoyez un grand nombre d'actions, impliquant de nombreux acteurs locaux différents.
- Veillez à une transmission de toutes les informations à tous les acteurs en utilisant une communication complète, transparente et en plusieurs langues.
- Prévoyez un créneau régulier pour les questions du vivre ensemble lors des séances du conseil communal.
- Optez pour une culture de l'échange, créez des lieux de rencontre et de partage d'activités.
- Organisez une fête annuelle commune avec toutes les associations. Récompensez celles qui font la promotion de la diversité et du respect interculturel.
- Formez vos agents communaux à l'interculturalité.
- Créez des espaces physiques et en ligne, où s'adresser en cas de questions, services assurés par des agents communaux ouverts et formés à l'interculturalité.



Toutes les communications et tous les documents émis par les communes doivent être rédigés au moins dans les trois langues nationales (luxembourgeois, français et allemand), afin qu'un maximum de citoyens les comprennent. Parfois, il est judicieux de rajouter le portugais, l'anglais et/ou le serbo-croate.

Si vous avez besoin d'aide avec vos traductions, vous pouvez contacter l'ALTI (Association luxembourgeoise des traducteurs et interprètes) sous : <https://www.traducteurs-interpretes.lu>.

5 clés pour repérer les acteurs d'une stratégie d'intégration locale

De nombreux acteurs sont impliqués dans la stratégie d'intégration, ils sont des vecteurs d'intégration du vivre ensemble au quotidien : élus locaux, commissions consultatives, associations, écoles, institutions culturelles et socio-culturelles, groupements d'intérêt et autres communautés, ainsi que chaque résident individuellement.

1. Au niveau des associations :

Si jadis presque tout individu était actif dans au moins une association, les temps ont changé : d'une part, il existe une énorme offre culturelle et récréative et d'autre part, les gens n'aiment plus forcément se lier de façon durable et régulière à une ou plusieurs activités. Cela engendre une diminution des membres actifs et un manque de relève au sein des associations. Par ailleurs, pas mal d'associations ont des difficultés à se faire connaître et à communiquer. Enfin, la commune ne connaît pas forcément toutes « ses » associations.

Conseils et bonnes pratiques :

- Invitez et encouragez vos associations locales à se présenter régulièrement lors d'événements et de manifestations publiques (fêtes d'école, soirées de bienvenue ou autres fêtes et rencontres), à chercher le dialogue (*Staminee*, café des langues, etc.) et à aller activement à la rencontre de nouveaux membres potentiels.
- Encouragez et soutenez-les à communiquer par les moyens et canaux disponibles pour se faire connaître et rendre attentif à leurs besoins et souhaits : bulletin communal, périodiques, site web, réseaux sociaux etc.
- Présentez à tour de rôle une autre association de votre commune lors d'un *Afterwork* mensuel.
- Incitez-les à créer une entente des associations, ce qui permettra d'avoir plus de poids et de voix.
- Actualisez annuellement le registre de vos associations grâce à la diffusion du formulaire d'allocation de subsides. Il constitue un excellent moyen pour faire le point sur les activités, le nombre de membres et l'état général de vos associations.

Questionnaire sur l'allocation de subsides

Afin de disposer d'un maximum d'informations actuelles sur les associations actives dans votre commune, envoyez-leur une fois par an un questionnaire à remplir. En plus des questions sur les membres et les activités de l'association, le questionnaire peut aussi faire référence à des initiatives concernant le vivre ensemble.

Accordez des subventions supplémentaires aux associations qui font des efforts remarquables pour le vivre ensemble.

- Définissez clairement les conditions d'obtention de subsides et informez-en vos associations par tous les canaux disponibles.
- Accordez des subventions supplémentaires aux associations qui font des efforts remarquables pour le vivre ensemble.
- Encouragez des associations et structures centrées sur une seule culture à s'ouvrir aux autres (scouts, pompiers etc.).
- Élaborez un plan d'action pour la valorisation des associations actives dans la commune, ensemble avec les associations et leurs membres.
- Définissez un cadre pour le soutien et l'accompagnement des petites et/ou nouvelles associations.
- Lors de l'inscription à la commune, demandez aux nouveaux-arrivants d'indiquer leurs centres d'intérêt et de loisirs et proposez-leur des contacts avec vos associations.
- Identifiez des multiplicateurs potentiels par le biais d'activités : *Staminee*, jardin communautaire, café des langues etc.



Pensez à demander l'accord des personnes si vous voulez publier des données personnelles afin d'être conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

2. Au niveau scolaire et périscolaire :

Le rôle qui incombe aux institutions de formation ou de prise en charge d'enfants et d'adolescents (crèches, écoles fondamentales, maisons relais, lycées, écoles de musique etc.) pour la compréhension et l'appréciation de la diversité, de l'interculturalité et du vivre ensemble est largement sous-estimé. Le vivre ensemble, comme le respect, s'apprend, et par le biais des enfants, les messages sont transmis aux parents et aux autres membres de la famille. **Les enfants sont des multiplicateurs !**

Conseils et bonnes pratiques :

- Impliquez la CCCI ou l'agent chargé à l'intégration dans la définition de l'organisation scolaire et du Plan de Développement Scolaire.
- Collaborez avec l'Association des parents et avec le corps enseignant pour définir d'un commun accord des projets pilotes pour votre école fondamentale.
- Insistez auprès de vos maisons relais sur des approches et des attitudes interculturelles.
- Ensemble avec votre maison relais, organisez et utilisez des plateformes éducatives extra-scolaires comme *Mini-Hesper*, *Mini-Lënster* ou *Worldcity Miselerland*, pour innover, étonner et enthousiasmer les enfants, les parents, les enseignants et les encadrants.
- Mélangez l'intergénérationnel et l'interculturel pour des modèles de prise en charge et de soutien des enfants (p. ex. : projet *Super-Seniors MEC Mullerthal*).
- Impliquez les écoles et maisons relais dans l'organisation des activités et manifestations (p. ex. : *Nopeschfest*).

Intégrez la dimension de l'intégration dans votre Plan de Développement Scolaire (PDS)

Chaque école, fondamentale ou secondaire, doit élaborer un PDS qui implique enseignants, commune, parents d'élèves, élèves, commissions consultatives etc.

De cet état des lieux découlent les priorités de l'école, les objectifs à atteindre et les stratégies à déployer. Certains de ces objectifs et priorités sont prévus par la loi, mais chaque école reste libre d'y prévoir les domaines qui lui semblent indispensables.

Réfléchissez donc comment la dimension de l'intégration pourrait trouver sa place dans votre PDS.

3. Au niveau de chaque résident individuel

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur la protection des données personnelles (Règlement général sur la protection des données, RGPD), l'accès aux données, la tenue et l'utilisation de fichiers de personnes et de bases de données sont réglementés de manière stricte et présupposent l'accord des personnes concernées. Considérant que chacun constitue une ressource, il reste cependant une marge de manœuvre appréciable pour cibler les habitants en vue d'établir des contacts.

Conseils et bonnes pratiques :

- Profitez de chaque évènement pour dynamiser les rencontres et les échanges : p.ex. lors de la rentrée scolaire, envisagez un échange entre les parents autour d'un café-croissant.
- Sondez par des questionnaires ciblés à remplir dans des lieux publics (cafés, supermarchés, autres lieux de rencontre) ce que les résidents attendent du vivre ensemble.
- Ayez recours aux médias sociaux pour partager plus facilement les informations (groupes WhatsApp, page Facebook, App « *voisinage* » etc.).
- Ciblez les femmes : manifestations de rencontre de femmes immigrées, réfugiées ou marginalisées et de femmes résidentes de la commune autour de différents thèmes (musique, danse, spécialités culinaires etc.).
- Ciblez les personnes âgées : cours d'appui pour des enfants donnés par les citoyens âgés bénévoles (projet *Super Seniors MEC- Mullerthal*). Le contact avec les parents ou les grands-parents permet en même temps de dynamiser le vivre ensemble.
- Sensibilisez les professionnels (agents communaux, assistants sociaux, maisons relais, enseignants etc.) à diffuser les infos et à inciter à la participation.
- Créez un guichet unique comme point d'accueil et d'information pour tout ce qui ne relève pas de la compétence du *Biergerzenter*.
- Lors de leur inscription (ou lors d'un autre passage à la commune), demandez aux nouveaux résidents par quels moyens et canaux et dans quelle langue ils veulent être informés.



Chaque habitant compte!

Le bénévolat change de visage. Si, autrefois, il était presque exclusivement associatif, il s'organise aujourd'hui beaucoup plus librement, dans le temps et dans l'action. Les gens continuent à s'engager, mais le font d'une autre manière, moins structurée.

4. Au niveau des langues

Il ne suffit pas d'apprendre une langue, il faut la pratiquer, ce qui ne se fait point dans les cours de langues. Organiser des activités de pratique de la langue, c'est disposer d'un moyen qui permet de rencontrer les citoyens d'autres origines, discuter autour de thèmes de la vie dans la commune, de connaître la commune, de découvrir les cultures des participants etc.

Conseils et bonnes pratiques :

- Découvrez et utilisez les cours et pratiques de langues en ligne (*e-learning*) :
 - <http://seagull-tandem.eu>
 - <https://www.thoughtco.com>
 - <https://quizzlet.com>
 - https://quattropole.org/fr/e_learning
 - tutorials « *Luxembourgish lesson* » sur Youtube etc.
- Combinez les activités linguistiques aux activités de loisirs (promenades, visites, jeux sociétaux, cuisine, artisanat etc.)
- Organisez des tables de conversation, des cafés de langues etc.
- Formez et impliquez des coaches linguistiques



Découvrez et utilisez les cours et pratiques de langues en ligne (e-learning) :

- <http://seagull-tandem.eu>
- <https://www.thoughtco.com>
- <https://quizzlet.com>
- https://quattropole.org/fr/e_learning

Tutorials «Luxembourgish lesson» sur Youtube etc.

5. Au niveau du bénévolat

Le bénévolat est précieux, il convient de le soigner. Ainsi, il faut encadrer de manière adéquate les bénévoles tout en leur laissant les libertés et les moyens de s'orienter à leur guise dans le processus d'accomplissement de leur tâche. Chaque bénévole éprouve le besoin de se sentir à l'aise et d'être sûr que son engagement sert à quelque chose. N'oubliez pas que les membres du conseil communal et des commissions consultatives comptent parmi vos bénévoles les plus engagés.

Conseils et bonnes pratiques :

- Impliquez la CCCI dans vos projets et vos activités.
- Nommez un échevin responsable à l'engagement bénévole.
- Proposez des formations continues aux bénévoles.
- Donnez des explications claires sur vos projets : objectif(s), fonctionnement etc.
- Offrez un encadrement et un suivi régulier dans le cadre de vos projets.
- Insistez sur une bonne communication et essayez d'utiliser tous les canaux disponibles : bulletin communal, périodiques, site web, réseaux sociaux etc.
- Créez des occasions/manifestations ayant pour priorité la valorisation du bénévolat : fête conviviale, fête de remerciement avec remise de documents de reconnaissance etc.
- Organisez un rallye de motivation pour les bénévoles de votre commune (cf. *Centre Européen du Volontariat*).
- Initiez des projets de coaching ou d'ambassadeurs à l'intégration pour aider les nouveaux habitants de la commune à s'intégrer dans le tissu social et faites-vous accompagner par des experts.
- Soutenez les épiceries sociales, ce sont des lieux de rencontre importants.
- Prévoyez dans votre commune des locaux hospitaliers et accueillants qui permettent aux résidents de se rencontrer, afin de favoriser les échanges entre les différentes cultures, incitez à participer aux activités communales etc.



Encadrez et valorisez le bénévolat:

- Nommez un échevin responsable de l'engagement bénévole.
- Proposez des formations continues.
- Soutenez les associations dans leur communication.
- Remerciez régulièrement vos bénévoles.



Souvent la communication avec des groupes de personnes se heurte à la barrière des langues. Louez un coffret de traduction, avec ou sans engagement de traducteurs, auprès du service Traduction Orale Directe (www.tod.lu, 661 43 83 33).

Encouragez des bénévoles à s'essayer à la traduction orale directe, une façon bien sympathique de soutenir l'intégration au niveau local.

Participez avec votre commune au prochain GRESIL

Dates communiquées à l'avance aux communes

Contactez-nous pour toute demande relative à:

- vos initiatives, projets et bonnes pratiques,
- la prise de contact avec des experts ou gestionnaires de bonnes pratiques,
- un support dans la réalisation de vos projets locaux

Contactez: communes@integration.etat.lu

Inspirez-vous sur www.integratioun.lu

ou appelez le 247-65 798.

Visitez: www.syvicol.lu/dossiers-thematiques/integration

Prenez contact: info@syvicol.lu



**Ministère de la Famille,
de l'Intégration et
à la Grande Région**

B.P.
L-2919 Luxembourg
Tél. : 247-85700
www.famille.gouvernement.lu

SYVICOL



**Syndicat des Villes et
Communes luxembourgeoises**
3, rue Guido Oppenheim
L-2263 Luxembourg
Tél. : 44 36 58 – 1
www.syvicol.lu

Helpdesk Integratioun

Agence Interculturelle ASTI
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
Tél. : 43 83 331
E-mail : [Agence.interculturelle@
asti.lu](mailto:Agence.interculturelle@asti.lu)
www.integratioun.lu

